



CHARTRE DU JOUEUR ET DE LA JOUEUSE

Être joueur ou joueuse du VSF Basket c'est :

- Faire de chaque rencontre sportive, où le jeu prime sur l'enjeu, un moment privilégié de sport et de plaisir.
- Se conformer aux règles et à l'esprit du projet du club.
- Respecter ses partenaires, adversaires, coaches, arbitres, et soi-même dans ses actes et ses paroles (refuser toute méchanceté et agressivité). Ne pas diffuser sur les réseaux sociaux tout ce qui pourrait nuire au club et aux adversaires.
- Respecter les horaires des matchs et des entraînements. Prévenir les encadrants (par téléphone ou par mail) dès que possible en cas de retard et d'absence.
- Respecter le planning des rencontres : venir faire la table de marque ou participer à l'arbitrage des autres matchs.
- Participer à la vie sportive du club et aider au rangement du matériel.
- Respecter et être attentif au travail de ceux qui permettent la pratique du basket.
- Respecter l'environnement et le matériel mis à sa disposition.
- Rester digne dans la victoire comme dans la défaite. Être fair-play.
- Accepter les décisions de l'arbitre.
- Être un ambassadeur du club à l'entraînement et en match, à domicile comme à l'extérieur, en aidant à faire respecter autour de toi les principes ci-dessus.
- S'engager à rembourser le club s'il fait l'objet d'une amende pour raison disciplinaire de la part du comité (2^{ème} faute technique : 20 € / 3^{ème} faute technique : 50 € / 4^{ème} faute technique : 70 € / dossier discipline : 150 €)

